

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 08/04/2024**

**NOMBRES DE MEMBRES**

Afférents au Conseil	Présents	Nombre de procuration
15	13	2

Date de la convocation :  
**27/03/2024**

L'an deux mille vingt et quatre, le huit avril, à dix neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des fêtes de Maleville, conformément à la délibération 20220705 portant détermination du lieu des séances du conseil Municipal, sous la présidence de Madame Fabienne SALESSES, Maire.

**Présents :** Fabienne SALESSES – Maire, Benoit GINESTE, Josiane GRES, Emmanuel TOURNEMIRE, Jean-Philippe BEDEL – Adjoint, Marguerite DIEUDE, Aurore FILHOL, Philippe GAUDON, Stéphanie GILHODES-LHERM, Denis GUIRAUD, Véronique JALRAN, Marie-Elisabeth PONS, Samuel TOURNIER.

**Absent(s) excusé(s) :** Anastasia KWIATKOWSKI, Vincent POURCEL.

**Secrétaire de Séance :** Denis GUIRAUD.

**Procurations :** Anastasia KWIATKOWSKI à Josiane GRES  
Vincent Pourcel à Stéphanie GILHODES-LHERM.

**Vote du budget communal**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Madame le Maire présente le budget 2024 de la commune qui s'établit de la manière suivante :

	DEPENSES 2024	RECETTES 2024
<b>FONCTIONNEMENT</b>	790 568.54 €	711 715.53 €
Report (002)		78 853.01 €
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>790 568.54 €</b>	<b>790 568.54 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	1 147 030.52 €	1 215 905.27 €
Restes à réaliser	179 610.87 €	54 067.61 €
Report (001)		56 668.51 €
<b>Total Investissement</b>	<b>1 326 641.39 €</b>	<b>1 326 641.39 €</b>
<b>TOTAL SECTIONS</b>	<b>2 117 209.93 €</b>	<b>2 117 209.93 €</b>

La section de fonctionnement s'équilibre à ..... **790 568.54 €**

La section d'investissement s'équilibre à ..... **1 326 641.39 €**

Le budget de la commune s'équilibre à ..... **2 117 209.93 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le budget présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,  
**Fabienne SALESSES.**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après publication et  
dépôt en Sous-Préfecture du .....

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Vote du Budget Principal de la Commune

.....  
Date de décision: 08/04/2024

Date de réception de l'accusé 15/04/2024

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 202404\_02

Identifiant unique de l'acte : 012-211201363-20240408-202404\_02-BF

.....  
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : DOCBUDG-21120136300010-012045-BP-2024-15042024.xml ( 99\_BU-012-211201363-20240408-202404\_02-BF-1-1\_1.xml )

Annexe : 2024-04-02\_Vote\_Budget\_Commune.pdf ( 71\_AN-012-211201363-20240408-202404\_02-BF-1-1\_2.pdf )

Délibération